3

LES PESTES,

LEUR HISTOIRE & LEUR PROPHYLAXIE

PAR LE

Dr VAN DEN CORPUT

Professeur à l'Université de Bruxelles, Médecin honoraire des hôpitaux,
Membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, etc.

(Extrait de la Revue de Belgique)

BRUXELLES
LIBRAIRIE EUROPÉENNE C. MUQUARDT
MERZBACH & FALK, ÉDITEURS
LIBRAIRES DE LA COUR
45 RUE DE LA RÉGENCE, 45
MÊME MAISON A LEIPZIG

1879

LES PESTES

TYPOGRAPHIE DE Mme WEISSENBRUCH
IMPRIMEUR DU ROI
RUE DU POINÇON, 45, A BRUXELLES

LES PESTES,

LEUR HISTOIRE & LEUR PROPHYLAXIE

PAR LE

Dr VAN DEN CORPUT

Professeur à l'Université de Bruxelles, Médecin honoraire des hôpitaux,
Membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, etc.

ROYAL COLLEGE

Extrait de la Revue de Belgique

BRUXELLES
LIBRAIRIE EUROPÉENNE C. MUQUARDT
MERZBACH & FALK, ÉDITEURS
LIBRAIRES DE LA COUR
45 RUE DE LA RÉGENCE, 45
MÊME MAISON A LEIPZIG

1879

LES PESTES

LEUR

HISTOIRE ET LEUR PROPHYLAXIE

Sous le nom générique de Peste, la terreur populaire a longtemps confondu et confond encore des maladies épidémiques de nature très-diverse qui, à des époques plus ou moins éloignées, sont venues fondre sur l'humanité.

Les plus anciens documents qui nous sont restés au sujet d'une épidémie de cette espèce remontent à des temps antérieurs à l'ère chrétienne et, sans nous arrêter à la fameuse peste d'Athènes, décrite par Thucydide, il est fait mention dans Oribase d'un passage de Rufus d'Ephèse où se trouvent spécifiés, pour la première fois, les bubons caractéristiques de la véritable peste inguinale ou buboneuse qui ravagea l'Europe à diverses reprises.

La terrible épidémie du VIe siècle, dite peste Justinienne et dont Procope nous a laissé la description, paraît avoir été de même nature que la peste buboneuse, bien que certains commentateurs aient voulu reconnaître en elle la désastreuse maladie qui, huit siècles plus tard, passa comme un souffle de mort sur le monde et que les peuples, dans leur effroi, qualifièrent de la lugubre dénomination de *peste noire*.

Cependant, tous les historiens qui ont fait mention de l'épidémie Justinienne la citent sous les noms de *pestis bubonum*, de *clades glaudularia* ou de *morbus inguinarius*, qui désignent suffisamment son principal caractère : l'apparition de pustules charbonneuses et le développement de bubons dans l'aine, dans l'aisselle, plus rarement au devant du cou ou derrière les oreilles, au milieu d'un appareil fébrile violent qui enlevait les malades en quelques jours.

Cette épidémie qui, au rapport de Procope, consuma presque tout le genre humain, commença, suivant le même historien, en 542, dans l'Égypte inférieure, par la ville de Péluse, dont il ne reste aujourd'hui que des ruines perdues au milieu des lagunes du Nil. Elle s'étendit de là sur Alexandrie, d'une part, de l'autre, sur la Palestine, et atteignit bientôt Constantinople où ses ravages furent effroyables.

La plupart des commentateurs sont d'accord pour considérer la basse Égypte comme le foyer primitif de la peste buboneuse ; il est moins vraisemblable qu'elle soit originaire de la Syrie ou de Constantinople et plus incertain encore qu'elle puisse se développer spontanément en Europe.

Le sol d'alluvion de l'Égypte inférieure saturé de détritus organiques et périodiquement inondé par les débordements du Nil, doit, en effet, autant et plus encore que la misère et la malpropreté des populations de ces contrées, se prêter d'une manière en quelque sorte fatale à l'éclosion, sous un ciel chaud et humide, du germe spécifique qui engendre l'infection buboneuse. Quelques auteurs ont même voulu faire coïncider l'origine de celle-ci avec l'abandon par les Égyp-

tiens de la coutume sanitaire d'embaumer les cadavres. Quoi qu'il en soit, le mal d'abord endémique et à peine remarqué tant qu'il reste confiné dans son berceau originel, acquiert, en certaines circonstances, un degré d'intensité tel, que, se répandant de proche en proche, il prend bientôt les proportions d'une calamité générale.

S'il est d'observation que ni les climats du Nord, ni ceux du Midi ne furent à l'abri des invasions de la peste, il est cependant à remarquer qu'elle semble anéantie par une extrême sécheresse. C'est ce qui explique comment les épidémies qui ont successivement décimé la basse et la moyenne Égypte se sont toujours arrêtées devant les sables brûlants des régions anhydrosiques et n'ont jamais pénétré en Nubie.

L'extension de la peste Justinienne sur la plupart des contrées alors connues du globe, ne dura pas moins de cinquante-deux années, et, d'après les évaluations de M. le docteur Anglada, elle fit disparaître, pendant cette période, près de cent millions d'hommes[1].

Grégoire de Tours, dans son *Histoire de France*, décrivit la marche à travers les Gaules de la *maladie inguinale* ou *maladie des bosses*, comme l'appelait, dans ce pays, le langage vulgaire.

Elle décima surtout les populations d'Arles, de Narbonne, de Châlons, de Lyon, de Dijon, de Bourges et de plusieurs autres cités qu'elle rendit, pour longtemps, presque désertes.

Du VIIe au XIIIe siècle, la peste fit de nouvelles apparitions et pendant tout le moyen âge, au milieu des guerres continuelles de cette époque troublée durant laquelle tous les biens étaient aux mains du clergé ou de la noblesse, les épidémies pestilentielles devinrent de plus en plus fréquentes.

Si, d'après les documents qui nous restent, il ne peut guère exister de doute sur l'identité du plus grand nombre de ces

[1] Études sur les maladies éteintes, par Ch. Anglada. Paris, 1869.

calamités publiques avec la peste buboneuse, il n'est pas moins certain que l'on réunit souvent, sous le terme commun de peste, diverses maladies de nature toute différente, telles que la variole, le typhus pétéchial ou la dyssenterie.

L'histoire de ces terribles épidémies, qui ravageaient périodiquement les misérables populations courbées sous le vasselage et croupissant attachées à la glèbe dans la plus abjecte ignorance, est malheureusement fort obscure. La plupart des historiens du temps se contentent de mentionner les dates et la durée de ces maladies populaires ou d'enregistrer, d'une manière sommaire, le nombre des victimes.

Quant aux écrits des médecins, la science, réduite, en ces siècles de superstition et de barbarie, aux chimères de l'astrologie, ne pouvait leur fournir que bien peu de renseignements utiles.

Considérant, avec le vulgaire, les pestes comme des punitions célestes ou comme résultant de la conjonction de certaines planètes, les praticiens de cette époque les acceptaient avec une résignation inconsciente, sans chercher à en analyser les causes ni même à en observer attentivement les symptômes.

Aussi ne trouve-t-on en général, dans leurs livres, au milieu des digressions les plus puériles sur l'influence des astres ou de certains phénomènes terrestres, qu'un assemblage indigeste de formules polypharmaques et de pratiques ridicules.

Les préceptes les plus élémentaires de l'hygiène et de la prophylaxie étaient méconnus ou ignorés, et la contagiosité même de la plupart de ces maladies épidémiques, que le mode seul de leur propagation devait suffire pour révéler, était à peine soupçonnée.

La doctrine de la contagion ne fut clairement établie qu'à partir de la redoutable peste du XIVe siècle, dont la nature, il est vrai, paraît avoir été différente, mais qui avait pour caractère commun avec la peste buboneuse son développement épidémique et sa transmission évidente par contage.

L'établissement de cette doctrine marque un pas immense

dans l'histoire des maladies infectieuses. Les observateurs descendirent alors des nébulosités du ciel pour s'attacher, d'une manière plus sérieuse, à l'étude positive des réalités de la terre en cherchant à pénétrer les causes des maladies.

Alors seulement commença l'analyse de leurs symptômes et la recherche de leur prophylaxie.

Le réveil de la pensée humaine, enchaînée jusque-là par des croyances absurdes, ouvrit enfin une ère nouvelle au progrès. L'ignorance crédule du moyen âge fit place peu à peu au rationalisme scientifique et à la saine critique qui sont la force et la gloire de notre époque.

Il ne fallut cependant rien moins que l'apparition de nouvelles épidémies pour vaincre l'opposition opiniâtre que s'efforcèrent de maintenir, contrairement aux enseignements de l'expérience, les intérêts du mercantilisme aux prises avec l'intérêt général.

Les premiers lazarets furent établis à Venise, après la désastreuse épreuve du XIVe siècle, mais l'Angleterre ne les adopta qu'après la peste qui vint ravager Londres en 1688.

En France, les mesures de séquestration ne commencèrent à être sévèrement appliquées qu'à dater de la peste de Marseille, et il est certain que ce fut seulement depuis lors que l'Europe commença à jouir de l'immunité des fléaux de l'Orient.

A mesure aussi qu'une répartition plus équitable des richesses publiques généralisa le bien-être et que les bienfaits de l'instruction pénétrèrent dans les masses, l'observation des préceptes de l'hygiène prévint de plus en plus le développement des épidémies, et des mesures sanitaires mieux ordonnées parvinrent à en arrêter les progrès.

Cependant, les relations lointaines qu'exigent les transactions commerciales ont parfois amené, dans les derniers siècles, l'importation de maladies pestilentielles ; mais jamais, dans ces cas, leur aire d'évolution n'a pris une extension comparable à celle des grandes pandémies du moyen âge.

Les dernières invasions de la peste buboneuse, en Europe, furent celle de Gênes, observée par Manget, en 1656, la peste de Nimègue, si bien décrite par Diemerbroeck, celle de Londres de 1688, et la célèbre peste de Marseille en 1720. La peste noire a, depuis plusieurs siècles, laissé indemne le continent européen. Mais ce serait une grave erreur de croire avec M. le docteur Anglada, que ces maladies auraient pu disparaître à jamais.

Si leur intensité et leur développement ont considérablement diminué à notre époque, il n'est pas moins certain que, comme toutes les autres épidémies, après avoir franchi, dans une phase de violence, leur foyer d'origine et exercé leurs ravages sur de larges étendues de pays, elles éprouvent une période de déclin pendant laquelle on pourrait croire à leur extinction complète.

Un temps plus ou moins long de repos, pendant lequel le mal paraît sommeiller, succède alors à ses terribles fureurs. Cantonné dans quelques foyers obscurs, il semble avoir perdu toute sa virulence. C'est à peine si, de loin en loin, il montre par quelque éclat fugace que sa malignité n'est pas complétement éteinte; mais le germe qui couve avec une bénignité insidieuse peut, à certains moments, se développer tout à coup avec une énergie nouvelle, sous l'influence de circonstances propices, telles que des inondations, des famines et surtout le fléau de la guerre.

Bien que les causes d'insalubrité même les plus puissantes soient complétement incapables d'engendrer la peste en dehors de la présence de son germe spécifique, il suffit de l'importation de celui-ci dans un milieu favorable à son évolution pour qu'il se multiplie avec une activité prodigieuse d'une manière analogue au développement des organismes inférieurs.

Les *microbes* infectieux ou septiques peuvent, comme l'a démontré Pasteur, rester à l'état de vie latente et se conserver à peu près inertes, dans leur habitat d'origine, pendant un temps souvent fort long.

C'est ainsi que, s'il y avait lieu d'espérer que la peste

noire, par l'absence depuis plusieurs siècles de son apparition en Europe et par la rareté des cas douteux qui en avaient parfois été signalés en Asie, pouvait être désormais reléguée, au moins pour notre continent, parmi les maladies éteintes, cet espoir menace d'être déçu par le développement récent d'une maladie contagieuse, encore obscure dans son essence réelle, que la guerre d'Orient vient d'amener à sa suite.

A l'approche du fléau, les autorités des pays menacés ont heureusement compris l'urgence de mesures radicales, seules capables, pour autant qu'elles soient strictement observées, d'opposer une barrière à l'invasion du mal.

Le rapide aperçu que nous allons esquisser de son histoire montrera que l'apparition en Russie de cette maladie, qui ne serait autre, d'après certains bulletins, que la terrible peste noire, est bien faite pour exciter les appréhensions les plus graves des gouvernements et pour réclamer l'application immédiate des mesures préventives les plus énergiques.

Ce fut vers le milieu du XIVe siècle qu'apparut une maladie épidémique, effrayante par la rapidité de son évolution autant que par son extrême léthalité, qui, du centre de l'Asie, envahit avec une incroyable fureur toutes les contrées alors connues du globe, en y semant partout la mort et la désolation.

L'affection était caractérisée surtout par la gangrène et les hémorrhagies du poumon. Une anxiété profonde, un abattement insurmontable s'emparaient des malades, qui crachaient un sang noir et putride ; la bouche et la langue, arides et comme carbonisées, exhalaient une horrible fétidité ; une soif inextinguible dévorait les entrailles ; le corps se couvrait de tumeurs ou de plaques livides et la vie s'éteignait en quelques heures au milieu de souffrances indicibles.

Ni le mode de vivre, ni la vigueur corporelle ne préservaient des funestes atteintes du fléau qui n'épargnait pas plus l'enfance que la vieillesse.

D'après le caractère des symptômes qui précèdent, aussi bien que d'après la marche des phénomènes, il est aisé de reconnaître qu'aucune identité de nature ou d'origine ne peut être établie entre cette maladie et la peste buboneuse. Tandis que celle-ci se caractérisait spécialement par des altérations graves du système lymphatique, la peste noire avait surtout pour caractère une décomposition rapide du sang et la gangrène pulmonaire. Hecker[1] a, le premier, rassemblé des documents précieux sur l'histoire de cette épidémie qui, dans la tradition des peuples, est restée, sous la dénomination de *peste* ou de *mort noire*, — *schwarze Tod*, — *mors nigra*, comme le souvenir du fléau le plus effroyable qui se soit appesanti sur l'humanité.

Cette désignation de *peste noire*, — *pestis atra* ou *nigra*, — *pestis atrocissima*, — paraît, en effet, lui avoir été donnée bien moins à cause de certains symptômes et spécialement des sugillations livides qui se montraient dans cette maladie, *mortalega grande*, qu'à raison du deuil général et de la désolation profonde dont elle avait frappé les populations atterrées tant des villes que des campagnes.

Tel est, du moins, l'avis du docteur Carrière et de M. Michon, auteurs de recherches intéressantes sur la grande peste de 1348. Telle est aussi l'opinion qui nous semble la plus vraisemblable.

Hâtons-nous de dire que les appréhensions relatives à une apparition nouvelle de ce fléau dans nos contrées sont loin d'être justifiées et que l'identité réelle de l'épidémie qui règne actuellement en Russie n'est pas encore formellement établie par une similitude exacte des symptômes.

Nous rappellerons à ce propos que, lors de l'épidémie de fièvre récurrente que nous avons eu mission d'aller étudier en 1865 en Russie[2], la rumeur publique ainsi que les organes de la publicité avaient également dési-

[1] Hecker. *Die grosse Volkskrankheiten des Mittelalters*. Berlin, 1845.

[2] Dr Van den Corput. *L'épidémie de fièvre récurrente observée en Russie*. Bruxelles, 1865.

gné cette maladie contagieuse sous le nom de peste noire [1].

Il ne sera pas sans intérêt toutefois, dans l'occurrence présente, de décrire succinctement la marche et de rappeler les désastres de la grande maladie populaire du XIVe siècle,

[1] Malheureusement, les derniers renseignements qui nous sont parvenus ne permettent cette fois plus de doutes. Il n'est que trop certain que la maladie qui vient de se propager dans la province d'Astrakan est bien réellement la peste noire ou peste d'Asie.

Il a été d'ailleurs constaté que, depuis 1876, la maladie existait en Perse dans le Ghilan et qu'elle s'était étendue dans ces dernières années jusqu'à la province d'Asterabad, au sud-est de la mer Caspienne. Il n'y a donc pas lieu d'être surpris si, d'après le rapport de l'un des médecins russes envoyés sur les lieux, le fléau qui a anéanti la bourgade de Vetlianka, « *est indubitablement la peste noire* » et si « *la mortalité s'élève à* 95 *p. c. à peu près sur le nombre des malades. — A Prischibé, sur* 830 *habitants,* 520 *ont cessé de vivre dans l'espace de quinze jours.* » Une aussi effroyable léthalité ne peut, en effet, appartenir qu'à la redoutable peste asiatique.

Ce n'est donc pas sans raison que, loin de craindre d'exciter la peur, la prudence commande d'éveiller l'attention sur la marche du fléau et de faire connaître les dangers auxquels expose son extrême transmissibilité.

Comme l'insinuait dernièrement un correspondant du *Temps*, qui paraît connaître la Russie mieux que plus d'un diplomate, il serait dangereux de s'en rapporter aux renseignements fournis par le gouvernement qui s'efforce de dissimuler le danger et de donner le change au public en dénaturant le nom de la maladie ; chacun sait, en outre, combien sont illusoires les mesures, en apparence les plus sévères, prises par les administrations de ce pays.

Aussi n'est-il nullement exagéré de dire que la situation doit inspirer des appréhensions sérieuses, surtout lorsque l'on sait qu'il suffit d'une seule personne, d'un seul colis ou d'un germe insaisissable transporté par un objet quelconque pour contaminer une contrée tout entière et y répandre le deuil et la ruine.

Telle est d'ailleurs la rapidité de multiplication et la virulence du germe pestilentiel, qu'une localité est, le plus souvent, surprise par le mal avant que des mesures de protection aient pu être efficacement prises.

A la difficulté de circonscrire une zone très-étendue de territoire vient s'ajouter l'impossibilité pratique presque insurmontable d'isoler d'une manière complète les foyers multiples de la maladie et d'établir une quarantaine rigoureuse dans le but de prévenir l'extension du fléau dont les microgermes peuvent infecter pour longtemps certaines marchandises, telles que les étoffes, tapis, nattes, ballots, etc.

d'après les documents qui nous ont été transmis par les écrivains de l'époque.

Les premiers renseignements sérieux sur cette maladie ne furent publiés qu'en 1842, par Henschel, d'après un manuscrit de Gabriel de Mussis qui vivait en Orient en 1346 et qui assista au début de l'épidémie en Crimée. Mais la description la plus émouvante est, sans contredit, celle que nous a laissée Boccace, le charmant auteur du *Décaméron*, témoin de la même peste qui éclata peu de temps après à Florence, où elle atteignit son apogée en 1348.

Ce fut encore la même épidémie qui arracha des regrets si poignants à l'immortel Pétrarque pleurant la perte de la belle Laure de Noves, que lui avait enlevée le fléau.

Aux documents importants qui, après ceux de Henschel, ont été rassemblés par Hecker sur la maladie dont nous nous occupons, sont venus s'ajouter, depuis ces savantes publications, ceux de Denis Colle, qui ont été mis au jour par le docteur Hæser, ainsi que les curieux écrits du médecin belge Simon de Covino, ou de Couvin, professeur à Montpellier, publiés par Littré, d'après un manuscrit de la bibliothèque nationale de Paris.

Simon de Couvin, qui était originaire de la province de Namur et non de la ville de Liége, comme l'avance Littré, rattache, conformément aux croyances astrologiques de son époque, à la conjonction de Jupiter et de Saturne, la cause de l'épidémie dont il décrit allégoriquement les péripéties dans un poëme latin intitulé : *De judicio Solis in convivio Saturni.*

Néanmoins, au milieu des imaginations naïves de ses poésies, notre compatriote fait preuve d'un esprit judicieux en dictant d'utiles conseils, et il est juste de lui tenir compte de sa louable franchise lorsque, après avoir énuméré les différents remèdes au moyen desquels il prétend composer une panacée ou un bouclier (*clypeum*) pour résister aux coups de l'ennemi occulte, il avoue, sans détours, que le seul moyen sûr était de fuir son approche : *Valuit fuga sola.*

Les renseignements les plus précis sur la peste noire sont ceux qui nous ont été transmis par les écrits de Guy de Chau-

liac, médecin du pape Clément VI, qui observa la maladie à Avignon eu 1348.

Rien ne peut donner une idée des effroyables ravages occasionnés par cette terrible peste du XIVe siècle, qui étendit son funèbre linceul sur la fin du moyen âge.

S'il fallait en croire certains chroniqueurs, la peste noire aurait enlevé à l'Europe les quatre cinquièmes de ses habitants; mais, comme le fait remarquer avec raison le docteur Anglada, il serait difficile, en admettant un tel chiffre, de comprendre que notre continent ait pu combler aussi rapidement ce vide considérable et prendre, après un tel désastre, l'accroissement de population que lui assignent les statistiques actuelles.

Il est donc rationnel de faire une large part aux amplifications qu'a pu faire naître la peur et de n'admettre dans la statistique de cet immense obituaire que les données les plus vraisemblables. Or, en ne s'en référant qu'aux chiffres les plus modérés, puisés aux sources dignes de foi, la peste noire, qui frappait ses victimes d'une manière presque foudroyante et les enlevait parfois en deux ou trois heures, aurait fait, durant les quatre années de son règne en Europe, au delà de quarante millions de victimes.

D'après Guy de Chauliac, cette terrible épidémie anéantit les trois quarts de la population « et fust si grande, dit-il, qu'à peine elle laissa la quatrième partie des gens ». D'après Simon de Couvin, le tiers à peine du genre humain y aurait survécu.

Hecker, plus modéré dans ses évaluations, ne porte qu'au quart de la population que comptait alors l'Europe, soit environ au huitième de sa population actuelle, le nombre des victimes de la peste noire, ce qui élèverait encore le chiffre des décès pour notre continent à plus de 25,000,000 d'hommes.

Suivant les *Extraits des manuscrits de la bibliothèque impériale*, publiés par l'Institut de France, Gille de Muisit, prieur de l'abbaye de Saint-Martin à Tournai, affirme qu'il « y eut des villes où de 20,000 habitants il en resta à peine 2,000,

et des villages où de 1,500 personnes, à peine 100 échappèrent ».

D'une autre part, les renseignements statistiques adressés au pape Clément VI par les missionnaires, portent le nombre des victimes enlevées par le fléau, en Asie et en Orient, au chiffre d'environ 24,000,000. La Chine, de son côté, aurait fourni, d'après les évaluations les plus modérées, 13,000,000 de morts à cette immense hécatombe.

Suivant les calculs les plus récents et les plus admissibles de M. Anglada, on devrait évaluer à environ 40,000,000 d'hommes les pertes subies par l'Europe, et, en y ajoutant les 13,000,000 de victimes en Chine et les 24,000,000 des autres contrées, on peut élever pour le monde entier, au chiffre minimum de 77,000,000, la somme des pertes imputables à la maladie noire, pendant son règne de quelques années.

Partie de la Scythie septentrionale vers 1346, elle envahit successivement et dépeupla le Pont, la Thrace, la Macédoine, la Sicile et la Pouille, qui n'ont pu encore aujourd'hui récupérer leur ancienne prospérité. On n'évalue pas à moins de 530,000 le nombre des décès causés par le fléau dans ces dernières contrées.

Après avoir décimé l'Asie Mineure, la Grèce et la Turquie, il s'abattit sur l'île de Chypre, qu'il laissa complétement déserte.

L'empereur Jean Cantacuzène, qui se fit l'historien des ravages de l'épidémie à Constantinople, eut la douleur de voir son fils, Andronicus, que l'histoire a dépeint comme doué des perfections physiques et des qualités intellectuelles les plus rares, succomber en quelques heures aux atteintes du mal.

Les citadins fuyant les villes, aussi bien que les campagnards cherchant secours dans celles-ci, tombaient par les chemins comme frappés de la foudre, tant était grande la subtilité du poison morbide.

Gaza perdit en un mois 22,000 habitants; Alep vit succomber 500 personnes par jour; au Caire on compta jusqu'à 1,500 cadavres en vingt-quatre heures.

Mais l'une des contrées les plus cruellement éprouvées fut l'Italie, où le fléau sévit dans toute sa fureur en 1348. A Naples, on évalua les décès à 60,000 ; Gênes perdit 40,000 habitants et Parme le même nombre. A Rome, le chiffre des victimes fut incalculable. Venise, alors dans sa splendeur, vit succomber 70,000 habitants ; 90 familles patriciennes furent complétement éteintes et le grand Conseil, de 1,250 membres fut réduit à 500. Enfin, s'il faut en croire Boccace, plus de 100,000 habitants auraient péri à Florence depuis le mois de mars jusqu'au mois de juillet 1348. Les cadavres, privés de sépulture, faute de bras pour les inhumer, ajoutaient à l'infection de l'air leurs émanations pestilentielles.

L'Espagne, de son côté, paya un large tribu au fléau, dont plusieurs historiens arabes ont laissé une description lamentable. Pendant le mois de juin 1348, plus de 300 personnes succombèrent en un jour à Valence. Saragosse fut décimée et Barcelone presque entièrement dépeuplée. L'île de Majorque, dans l'espace de deux mois, perdit, suivant les uns, 15,000, suivant d'autres, 20,000 habitants.

De ces contrées le fléau fondit bientôt sur la France, où sa première étape fut Avignon dont il moissonna, pendant sept mois qu'y dura l'épidémie, environ 150,000 habitants, chiffre énorme, qu'il semblerait difficile d'admettre en présence de cette ville aujourd'hui silencieuse, si l'on ne se rappelait l'état jadis florissant de l'antique cité où siégeait alors la papauté. Montpellier fut presque totalement dépeuplé. A Marseille, le nombre des morts fut, en un mois, de 56,000. 30,000 habitants furent enlevés à Narbonne, qui ne s'en est plus jamais relevée. Amiens perdit 17,000 habitants et Colmar 6,000.

Dans la Chartreuse de Montrieux, tous les religieux succombèrent, à l'exception d'un seul, Gérard, frère de Pétrarque qui échappa au fléau.

La Chronique de Saint-Denis évalue à 16,000 le chiffre des morts dans cette ville. A Paris, « le nombre des trespassés monta à plus de 50,000 », tandis que la Chro-

nique des carmes de Reims porte à 80,000 le chiffre des décès occasionnés dans cette capitale par la maladie noire, qui y enleva la reine de France, Jeanne, femme de Philippe de Valois, ainsi que Jeanne de Navarre.

« Par un privilége inexplicable, dit M. le docteur Anglada, « la Belgique fut presque entièrement préservée de cette « calamité terrible et ne compta qu'un très-petit nombre de « victimes [1]. »

Il n'en fut pas de même de l'Angleterre, où le fléau pénétra vers le mois d'août 1348. Dans la seule ville de Londres, le chiffre des décès ne fut pas évalué à moins de 100,000.

Tandis que le fléau, gagnant Raguse, Zara, Spalatro, Trieste, Trévise et Udine, avait envahi l'Allemagne par le midi et faisait succomber en peu de mois 40,000 habitants à Vienne, où les décès s'élevèrent jusqu'à 1,800 en un jour, il s'étendait d'autre part en Alsace et fit périr à Strasbourg près de 16,000 habitants « jeunes ou vieux. »

Les commentateurs du temps s'accordent à constater que pas une ville, pas un bourg, pas un cloître ni un château ne furent exempts du fléau. Francfort-sur-Mein compta en vingt-six jours 2,000 cadavres et, d'après les évaluations les plus modérées, Lubeck perdit 9,000 habitants; dans la seule nuit de la Saint-Laurent (10 août 1349), on y compta 1,500 décès. Elbing vit mourir 7,000 de ses habitants et Dantzig 13,000. A Erfurth, une inscription placée sur le cimetière rappelait qu'en cette année fatale 12,000 cadavres y avaient reçu la sépulture.

La Suisse ne fut pas plus épargnée. Bâle perdit 14,000 habitants, Lucerne 3,000; Berne, Zurich payèrent égale-

[1] Cependant la terreur inspirée par le fléau était telle, qu'elle exalta considérablement les sentiments religieux, et qu'au rapport de Despars, beaucoup de Flamands, croyant fuir le mal, coururent véritablement au devant de lui en se rendant à Rome, où des indulgences extraordinaires avaient été promises. Sauf un très-petit nombre, tous moururent pendant le voyage et succombèrent à la peste qu'ils eussent évitée en restant chez eux. *Ten zelven tijde trocken die Nederlanders in groote menichte te Roome, maer den thienste persoon en keerde niet wedere, zo storven zij onder weghe van der peste.* (Despars.)

ment leur tribu à la *mort noire*, et la population de Saint-Moritz fut réduite à 23 familles.

Nous ne possédons aucun document certain relativement au chiffre de la mortalité que la peste noire occasionna en Pologne, où elle pénétra vers 1349, et dans la Russie centrale qu'elle dévasta en 1350; mais nous savons que la multitude des victimes y fut considérable.

De l'Angleterre le fléau avait été importé, dès 1348, en Suède; il s'étendit plus tard au Danemark, où les populations de plusieurs villages furent anéanties.

Enfin, après avoir dépeuplé l'Islande, la peste noire envahit jusqu'au Groenland qui, d'après les historiens, fut sa dernière étape.

Tel est le funèbre itinéraire que la grande peste du XIVe siècle accomplit à travers l'Europe consternée, semant partout autour d'elle, dans sa marche foudroyante, la mort et la désolation.

Et tel était le morne désespoir qui s'était emparé des peuples, que les désordres du sens moral n'étaient pas moins terribles que ceux du corps. Chacun croyant sa fin prochaine, toutes les relations sociales furent interrompues ; les sentiments les plus naturels étaient méconnus et les vertus aussi bien que les vices semblaient frappés de stupeur, au milieu de l'effroi général.

La crainte du danger éloignait les uns des autres les membres d'une même famille. « Le père, dit Chauliac, ne visitait pas son fils, ne le fils son père. La charité estait morte et l'espérance abattue. »

Ce fut aussi à la suite de la perturbation causée dans les esprits et de l'affolement produit par les désastres de cette terrible pandémie, que l'on vit surgir de l'Allemagne ces bandes de maniaques *flagellants* qui, parcourant demi-nus les villes et les campagnes, se livraient aux scènes les plus scandaleuses et engendrèrent cette autre contagion étrange, la *danse de Saint-Guy*, issue des égarements du mysticisme et de la peur.

Si, comme nous l'avons dit, les renseignements relatifs à

la symptomatologie de la peste noire font presque complétement défaut même dans les écrits de la plupart des médecins de l'époque, presque tous s'accordent à considérer le mal comme dû à un poison subtil qui envahissait l'organisme et qui corrompait le sang.

Tous les écrivains contemporains sont unanimes aussi à reconnaître la contagiosité du mal. « Le fléau, dit Boccace, se communiquait comme le feu aux matières combustibles. »

C'est ce que Simon de Couvin confirme encore dans ces vers :

Non aliter quam cum stipulis accenditur ignis.
Nam modicus tactus, seu solus anhelitus egri
Corrumpit sanos, et eâdem peste laborant
Qui nituntur eis solitum præstare juvamen.

« Car le moindre contact, le souffle même des malades infectait les gens bien portants et ceux qui cherchaient à porter secours aux patients étaient frappés de la même maladie. »

Aussi, l'isolement et l'éloignement des foyers pestilentiels étaient-ils conseillés par la généralité des praticiens du temps.

On cherchait instinctivement à corriger l'air imprégné des miasmes délétères par le vinaigre ou par des émanations balsamiques, les seuls antiseptiques connus à cette époque.

Mais, en dépit des aromates les plus énergiques dont les médecins qui donnaient leurs soins aux pestiférés garnissaient le masque ou le capuchon qui formait, avec la robe rouge et les gants de cuir, l'étrange costume dont ils se revêtaient, la plupart succombaient à la contagion.

Une remarque assez curieuse, que nous trouvons consignée dans un grand nombre des écrits de l'époque, c'est ce fait que, contrairement à ce que l'on serait porté à croire, les bains semblaient favoriser le développement de la maladie, tandis qu'il était d'observation que les marchands d'huile dont les vêtements ou la peau étaient plus ou moins imprégnés de ce liquide restèrent presque seuls indemnes du fléau.

Quelque étrange ou puérile que puisse paraître cette remarque, peut-être pourra-t-elle devenir, par la suite, d'une application utile en offrant à la prophylaxie de la peste une ressource salutaire. Elle n'aurait d'ailleurs rien de plus extraordinaire que la singulière immunité produite par le *cuivre* dans les épidémies de choléra indien, immunité établie depuis longtemps par M. le Dr Burq sur des faits innombrables, appuyés par des statistiques recueillies en dehors de toute idée préconçue, et confirmés encore au dernier congrès d'hygiène de Paris, dans un remarquable rapport adressé par M. le professeur Vernois au préfet de police de la Seine.

D'autre part, l'emploi des cordiaux ou des agents réputés alexitères était recommandé dans le but de prévenir l'invasion de la maladie, et la destruction par le feu des hardes ou des objets contaminés par les malades était déjà prescrite par certains règlements.

Malheureusement, le fanatisme religieux exploitant l'ignorance du vulgaire ne craignit pas de pousser les populations affolées à accuser les juifs d'être la cause du fléau, et les bûchers, qui n'auraient dû être allumés que dans le but d'assainir l'atmosphère, devinrent pour le clergé des instruments de ses haines.

C'est ainsi que 2,000 Israélites furent brûlés vifs à Strasbourg et qu'à Mayence 12,000 de ces infortunés furent livrés en holocauste[1] !

Bien que certains auteurs aient cherché à rattacher les différentes maladies populaires qui ont reçu le nom de pestes, à la grande catégorie des affections typhiques, il est pour nous évident que la physionomie spéciale de quelques-unes de ces épidémies ne peut laisser aucun doute sur la spécificité propre à certaines d'entre elles et que l'espèce nosologique qui constitue les pestes offre, ainsi que nous avons cherché à l'établir, deux variétés bien distinctes : la peste buboneuse, originaire d'Égypte, et la peste noire ou pulmonaire, originaire de l'Orient ou de l'Asie.

[1] Phillippe. *Histoire de la peste noire*. Paris, 1850.

De même que la variole n'engendre que la variole, la peste buboneuse n'a jamais engendré, dans ses fréquentes incursions, qu'une maladie identique à elle-même, comme la peste noire est restée, sauf des degrés différents d'intensité ou certains caractères plus ou moins variables, ce qu'elle était lors de la funèbre pérégrination qu'elle accomplit au XIVe siècle à travers l'Asie et l'Europe.

Née d'un germe spécifique, elle peut indubitablement être favorisée dans son développement par toutes les causes antihygiéniques capables de provoquer l'éclosion des maladies zymotiques; mais les propagules, jusqu'à ce jour inconnus, qui la rendent contagieuse, ne sauraient reproduire qu'elle-même et il ne peut pas y avoir plus d'identité entre le microgerme de la peste noire et celui de la peste buboneuse ou du typhus pétéchial, qu'il n'en existe entre le contage du choléra indien et celui de la fièvre récurrente.

Ce que nous venons de dire n'exclut pourtant pas l'opinion que les différentes variétés de peste présentent avec la septicémie ou avec l'inoculation du poison cadavérique certaines analogies sur lesquelles ont insisté la plupart des auteurs allemands, quoique la ressemblance, à notre sens, pût être rapportée, avec tout autant de vraisemblance, à la morve ou au farcin.

Resterait la question de savoir si l'on peut, avec le professeur Anglada, reléguer la peste noire au nombre des maladies prétendûment éteintes.

Doit-on la considérer comme ayant assouvi toute sa fureur et consumé en quelque sorte son existence dans l'effroyable mortalité qui clôtura d'une façon si lugubre la barbarie du moyen âge?

Évidemment non.

Il est, pour nous, certain que cette funeste maladie, quoique ayant perdu beaucoup de sa virulence — comme nous le constatons du reste à l'égard de la variole ou de la syphilis, — a toujours persisté à l'état endémique dans les régions reculées de l'Inde qui forment son berceau autochthone, ne se montrant parfois, dans certaines localités voisines, que par petites épidémies très-circonscrites.

La peste de Pali, observée en 1815 et qui reparut en 1821 ainsi qu'en 1836, doit, suivant Griesinger[1], être considérée, en raison de son appareil symptomatologique et de ses lésions nécroscopiques, comme la même maladie que la peste d'Orient ou peste noire; on y a, en effet, rencontré souvent *les hémorrhagies du poumon qui caractérisaient les épidémies de la mort noire.*

« Dans d'autres parties des Indes, ajoute le même auteur, la maladie aurait apparu tous les ans jusqu'en 1853, au milieu de populations vivant dans la plus abjecte malpropreté, jointe à la misère et à l'encombrement. »

Il n'est donc nullement impossible que l'épidémie mystérieuse qui sévit actuellement en Russie soit une nouvelle recrudescence de la terrible peste dont nous avons esquissé les principaux traits.

Mais, si pas plus la peste noire que la peste buboneuse ou la lèpre que certains auteurs avaient cru anéantie, ne peut être considérée comme ayant réellement disparu, nous osons affirmer que, grâce aux progrès de la civilisation, grâce surtout à la diffusion des lumières et à une connaissance plus parfaite des moyens prophylactiques, nous n'avons plus à redouter l'invasion de fléaux pareils aux épidémies désastreuses des siècles passés.

Bien que le microscope n'ait pu encore en saisir la cause figurée, il semble rationnel d'admettre que l'élément pathogénique de ces épidémies pestilentielles réside dans un microgerme dont la propagation s'opère par un processus qui a la plus grande analogie avec la germination des sporules de certaines confervoïdées.

Leur transmission épidémique, sans être nécessairement fatale, a lieu dès que le germe rencontre les conditions ou le terrain propice à son développement.

Quant au traitement, il est aisé de comprendre qu'un mal qui, par sa violence, emporte en quelques heures les mal-

[1] *Handbuch der Spec. Pathol. Infections-Krankheiten, von Prof. Griesinger.* Erlangen, 1864.

heureux qu'il frappe, sans aucun symptôme prémonitoire, ne peut guère laisser de ressources à la thérapeutique.

Aucune médication n'a jusqu'à présent fourni le moindre résultat certain, et ce n'est guère que parmi les agents les plus énergiques de la méthode hypodermique que l'on pourrait espérer rencontrer peut-être le moyen curatif de ce mal foudroyant.

C'est donc, avant tout, aux mesures préventives que l'on doit recourir, et ces mesures, exclusivement d'hygiène publique, incombent surtout aux gouvernements. Car, de toutes les précautions dont peut s'entourer l'hygiène privée, aucune ne présente de garantie sérieuse.

Les désinfectants les plus énergiques, les antiseptiques les plus puissants restent à peu près sans effets contre le microbe pestifère. Un seul moyen peut-être, l'application d'une forte chaleur sèche, parviendrait à tuer le germe morbigène des mystérieuses zymoses qui constituent les pestes.

Mais, si les mesures hygiéniques individuelles restent impuissantes en présence de ces fléaux, l'expérience démontre que la préservation peut en être presque sûrement obtenue par des mesures quarantenaires rigoureuses, strictement observées, et surtout par la prohibition de certaines marchandises provenant des lieux infectés.

En remontant à l'origine du développement des épidémies de peste en Europe, on constate, en effet, par une enquête attentive, exempte de toute prévention, que c'est toujours par des hardes ou par des ballots que ces fléaux ont pénétré dans nos contrées.

S'il est aujourd'hui bien avéré que les pestes, pas plus que le choléra épidémique, ne peuvent se développer spontanément sur le continent européen, il n'est pas moins certain pour nous que, tandis que le microbe cholérigène est, en général, importé directement par l'homme et que sa multiplication s'opère surtout par l'intermédiaire des cours d'eaux, fleuves ou rivières, contaminés par des déjections cholériques, les corpuscules ou microgermes pestifères semblent

s'attacher de préférence aux tissus, aux étoffes ou à certains objets de nature analogue.

Ce fut par des marchandises de l'espèce, prises à son bord par le capitaine Chantaud, à Tripoli, alors infecté par la peste buboneuse, que cette maladie fut importée en 1720 à Marseille. Suivant le rapport officiel de deux maîtres-chirurgiens de cette ville, Croiset et Bouzon, auxquels fut adjoint le chirurgien Guerard « *trois portefaix ayant ouvert quelques balles de coton débarquées du bord du capitaine Chantaud furent incontinent attaqués de fièvre, douleur de tête, maux de cœur et moururent vers le* 4me *jour. Trois autres portefaix ayant tourné les mêmes balles et les ayant ouvertes par un autre endroit tombèrent de même malades avec les symptômes les plus fâcheux.* » (*Relation histor. de la peste de Marseille. Cologne,* 1721.)

Ce fut également par un ballot de soie enlevé du même navire que le fléau fut importé dans le bourg de Bandol, dont toute la population fut anéantie en quelques jours. Enfin, c'est encore par des étoffes prises en contrebande à Aix, où régnait la peste, que la maladie s'introduisit à Toulon.

« *Les balles,* dit d'Antrechaus, *ouvertes à Toulon, y répandirent le venin dont elles étaient infectées. Tous les habitants en ayant acheté quelque chose, le mal partit de cette source. Le feu dès lors s'alluma partout et ne semblait s'éteindre d'un côté que pour s'enflammer de l'autre davantage.* » (D'Antrechaus, *Relation de la peste de Toulon de* 1721.)

N'est-ce pas encore un fichu de soie donné par un cosaque à sa maîtresse, qui, comme la robe allégorique de Nessus, entraîna la perte de Vetlianka, aujourd'hui détruite?

Il est désormais impossible, d'après les nombreux faits observés, de méconnaître l'importation contagieuse des pestes, et rien ne prouve mieux la violence de leur contage que cet autre fait rapporté par Granville au sujet de l'épidémie qui éclata à Corfou au commencement de notre siècle.

Dans l'un des villages de cette île qui, depuis plus d'un mois, avait été exempte de nouveaux cas, le prêtre survivant de l'église qui avait été fermée au plus fort de l'épidémie

voulut procéder à la réouverture de ce temple, « *mais il n'eut pas plus tôt touché les vêtemens sacerdotaux qui étaient restés enfermés depuis cette époque, qu'il se sentit violemment indisposé et qu'il mourut avant de pouvoir être transporté au lazaret.* » (Granville, *Mémoire sur la peste.*)

Les quelques faits contradictoires, les expériences négatives avancées par les non-contagionistes ne sauraient infirmer les milliers de faits et de preuves saisissantes qui démontrent la contagiosité et la subtilité extrême du germe pestifère, que les recherches microscopiques parviendront sans nul doute à déceler par la suite.

Tandis que le germe cholérique se transmettrait, selon nous, de préférence par les voies gastriques, les microbes des pestes, qui se rapprochent probablement des bactéridies ou des vibrioniens, semblent pénétrer surtout par les voies pulmonaires ou même par la peau.

Suivant ce que nous avons cherché à établir précédemment quant à la spécificité propre de chacune des deux variétés de pestes, nous sommes d'avis que le microbe générateur de la peste égyptienne constitue une espèce différente de celle qui engendre la peste asiatique. Nous serions même tenté de rapporter l'origine de la première à une bactéridie et celle de la peste noire à un vibrion spécial se rapprochant de celui qui produit la septicémie.

Quoi qu'il en soit, l'isolement des pestiférés, l'établissement de cordons sanitaires rigoureux, l'application aux personnes ou aux marchandises suspectes d'une quarantaine d'observation limitée au nombre de jours fixé par la Conférence internationale de Constantinople, enfin, la désinfection ou la dénaturation par des agents chimiques puissants des déjections des malades et la destruction par le feu de tous les linges de pansements, literies et objets contaminés par leur contact, telles sont les mesures de prophylaxie publique que la prudence conseille de prendre dans l'occurrence pour préserver l'Europe occidentale de l'invasion de la maladie. C'est à l'adoption de pareilles mesures que tendent les conventions internationales qui finiront par liguer

tous les peuples dans un but d'intérêt commun pour combattre les grands fléaux de l'humanité.

Aussi, les progrès accomplis à notre époque ne permettront-ils plus le renouvellement de ces effroyables calamités du moyen âge dont nous avons essayé d'esquisser le tableau, et la science nous affranchira de ces maux comme elle a désormais affranchi les populations de l'ignorance.